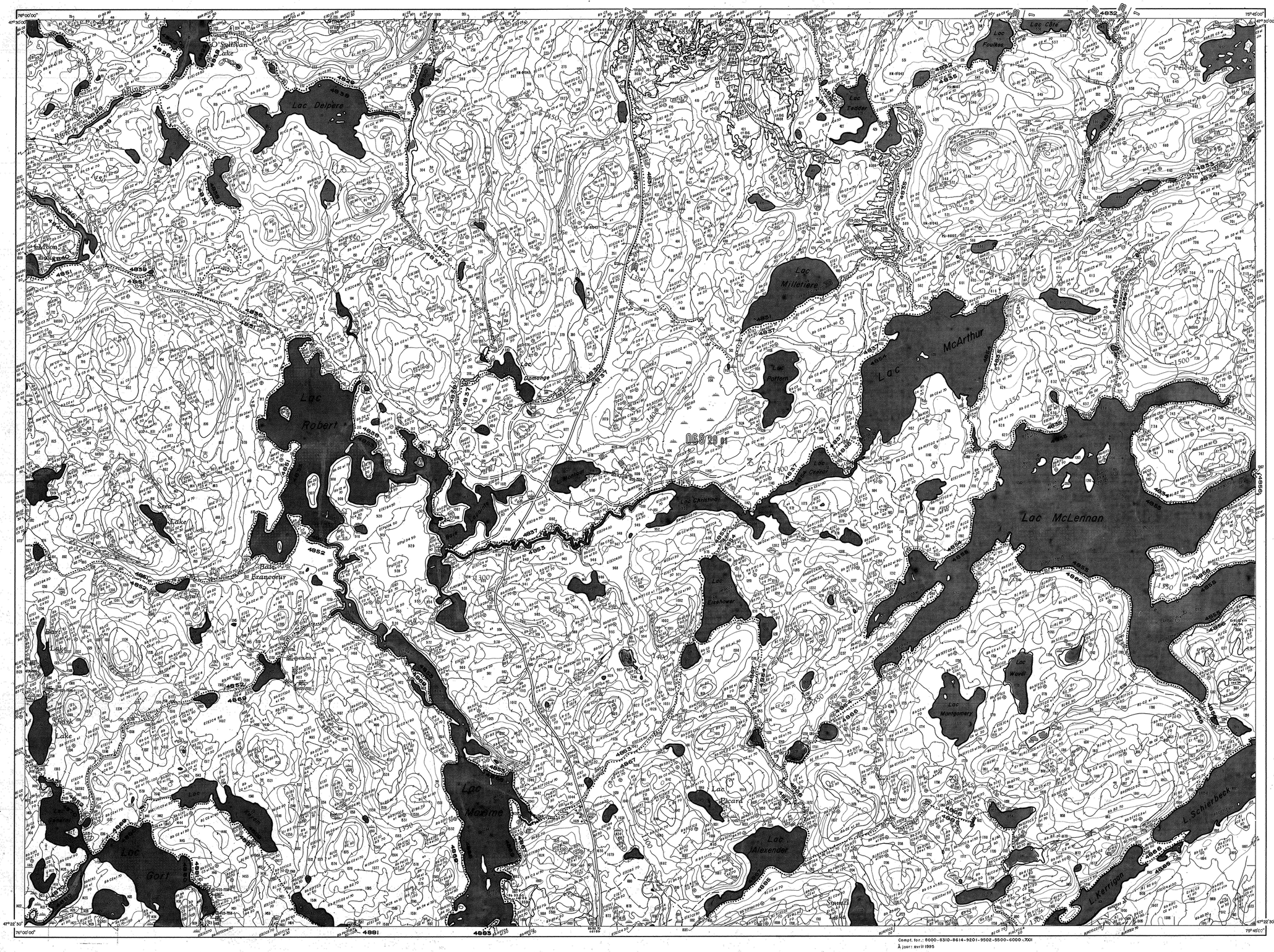

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Brûlage dirigé (dégagé au brûlé)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Espèces commerciales
Récolte dans les bleiires boisées (décorce des tiges)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à thuya (cèdre)	R (T)
— à prusche	R (PR)
— à mélèze	R (M)
— (plantation)	R p
Pessière	E
— (épinette noire et/ou thuya rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (C)
— à mélèze	E (M)
— à prusche	E (PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— (plantation d'épinette blanche)	E pb
— (plantation d'épinette rouge)	E pr
— (plantation d'épinette noire)	E pn
— (plantation d'épinette rouge)	E pr
Sapinière	S
— (le sapin et/ou thuya blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à mélèze	S (M)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à pin blanc	S (PB)
— à prusche	S (PR)
— (plantation de sapin baumier)	S sb
Prusche à pin blanc	
— — avec pin rouge	PB(PR)
— — — et/ou sapin (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	PB(PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — avec mélèze	PB (M)
— — — avec pin gris	PB(PG)
— — — avec épinette blanche	PB (S)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — (plantation)	PB p
Prusche à pin rouge	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — avec mélèze	PR(M)
— — — avec pin blanc	PR (PB)
— — — avec pin gris	PR (PG)
— — — (plantation)	PR p
Prusche à pin gris	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR(PG)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG(M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG(PB)
— — — avec sapin	PG (S)
— — — (plantation)	PG p
Cédrière	C (C)
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à sapin	C (S)
— — à épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuyas)	Thuy p
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu p
MÉLÈZIN	Mel
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mel (M)
— à thuya (cèdre)	Mel (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Mel (PB)
— à pin rouge	Mel (PR)
— à pin gris	Mel (PG)
— à prusche	Mel (Pu)
— à sapin et/ou épinette blanche	Mel (S)
— (plantation de mélèze européen)	Mel e
— (plantation de mélèze japonais)	Mel j
— (plantation de mélèze laricin)	Mel L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes	F (T)	F (Pg)
— — avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — — avec épinette noire	F (E)	F (Pg)
— — — avec pin rouge	F (R)	F (Pg)
— — avec résineux	F (R)	F (E)
— — avec sapin	F (S)	F (E)
— — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (S)
Bouleau à bouleau blancs	BB (T)	BB (S)
— — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (S)
— — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg)
— — avec pin rouge	BB(PR)	BB(Pg)
— — avec sapin	BB (S)	BB (E)
— — avec résineux	BB (R)	BB (E)
Bouleau à bouleau jaunes	BJ (T)	BJ (S)
— — avec pin gris	BJ (Pg)	BJ (S)
— — avec résineux	BJ (R)	BJ (E)
Peuplement avec sapin	S (T)	S (E)
— — avec pin gris	Pg (Pg)	Pg (Pg)
— — avec pin rouge	Pg (R)	Pg (Pg)
— — avec pin blanc	Pg (B)	Pg (Pg)
— — avec épinette noire ou rouge	Pg E	Pg E
— — avec résineux	Pg (R)	Pg (E)
Épinette rouge résineuse	E (R)	E (R)
Cèdre résineux	C (R)	C (R)
— à pin blanc	C (PB)	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)	C (PR)
Mélangés à feuillus intolérants	M (F)	M (F)
— sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F (T)
— d'essences tolérantes	F (T)
— à bouleau jaune	F (BJ)
— (plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplement	Dp
Chêne rouge	Cr
Frênaie	Fr
— à bouleaux blancs	F (T)
— à bouleaux jaunes	F (T)
— à pin gris	F (Pg)
— à feuillus d'essences intolérantes	F (T)
— à feuillus d'essences tolérantes	F (T)
Plantation d'érable à sucre	E (T)
— — à pin gris	Pg (T)
— — à épinette	P(T)
— — à peuplier hybride	P(H)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Subnoire

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus système légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE	CLASSES
30 ans	0-30 ans	30-70 (ceo)
50 ans	30-50	50-80 *
70 ans	50-70	70-120 *
80 ans	70-80	80-120 *
120 ans	80-120	120-70 *
120 et plus	120-70	70-120 *

FORÊT ÉTAGÉE

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jaune inéquienne) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cms.
Vn (vieux inéquienne) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges vol plus de 50 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Modérée	0 à 30 %	(rien)
Forte	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T
Superficie entourée de pentes > 51%		T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m 1	10m 2	15m 3	20m 4	25m 5	30m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 d 50 m ⊖ — détérioration, % de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, densité, classe de densité, type de couvert, groupement d'essences

R C5 d 60 01 — classe de pente, densité, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FORÊT EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. Dryade — SIGNATURE
CARTO. FORÊT EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE

Carte forestière — Photographie aérienne : 1983 — Année de publication : 1994 — Année de révision : ..

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 74
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 3*
Mode de tenure ou de gestion 068
Bloc d'aménagement 29
Concessionnaire ou autres 01
Bassin hydrographique 30
Bassin primaire 606*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 81
Division de recensement 90
Municipalité 0
Cadastre
Parcelle 4853*
Région écologique 7a2
Municipalité régionale de comté 730 LA VALLÉE DE LA GATINEAU

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/12/83
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-9 S.E. S.O. S.E. S.O.	31-O-12 S.E. S.O. S.E. S.O.	31-O-11 S.E. S.O. S.E. S.O.
31-N-8 N.E. N.O. N.E. N.O.	31-O-5 N.E. N.O. N.E. N.O.	31-O-6 N.E. N.O. N.E. N.O.
31-N-1 N.E. N.O. N.E. N.O.	31-O-4 N.E. N.O. N.E. N.O.	31-O-3 N.E. N.O. N.E. N.O.

31 O/5 N.O.

Compt. for.: 8000-8310-8614-9201-9502-5500-6000-7001
À jour: avril 1995